



**PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS**

N° 004 /25/ MEDD/PRMP



Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet
Rapport Biennal Actualisé de Madagascar (RBA)

le Gouvernement de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, lance par le présent un appel à candidature pour le recrutement d'une

Equipe des experts nationaux sur l'atténuation

1. Contexte

Madagascar a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris (AP) respectivement en 1998 et 2016. Depuis lors, Madagascar a pris les dispositions nécessaires en vue d'honorer les engagements souscrits au titre de la CCNUCC et de respecter les décisions prises lors des Conférences des Parties (CoP) à ladite convention.

La CCNUCC fournit un moyen unifié de lutter contre les effets du changement climatique et reconnaît que l'augmentation de la température mondiale entraîne un changement climatique. L'augmentation de la température mondiale résulte d'une libération excessive de gaz à effet de serre. L'un des principaux objectifs de la Convention est donc que les parties réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

Actuellement, par l'intermédiaire du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Madagascar entreprend des activités préparatoires en vue de la production son premier rapport biennal à la CCNUCC.

Les principales activités du projet RBA consistent à :

- (i) Analyser et mettre à jour les données et les informations en fonction de la situation nationale et des priorités de développement et mettre en place des dispositions institutionnelles permettant d'atteindre le RBA ;
- (ii) Renforcer le système national d'inventaire des GES et mettre à jour les données de l'inventaire national ;
- (iii) Fournir des informations sur les mesures d'atténuation et leurs incidences, mais aussi les décrire, fournir des scénarios de projection (2025-2055) pour les émissions de GES et le potentiel d'atténuation, comme l'exigent les principes directeurs lors de l'élaboration des rapports ;
- (iv) Mettre en place un cadre permettant d'évaluer et de communiquer les informations relatives aux contraintes et aux lacunes ainsi qu'aux besoins financiers, techniques et en matière de capacités connexes, y compris le soutien reçu pour la préparation et la présentation du rapport biennal actualisé ;
- (v) Mettre en place des systèmes MRV opérationnels dotés de structures appropriées pour l'élaboration du rapport biennal actualisé ;
- (vi) Rapporter toute autre information pertinente pour la Convention.

Ceci est conforme au paragraphe 1 de l'article 4 de la CCNUCC. Cette mission permettra à Madagascar de remplir les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC en lui permettant de préparer le RBA conformément aux Directives pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I (Décision 2/CP.17) adoptées par la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC et de renforcer le processus des rapports biennaux actualisés.

L'objectif de cette consultation est d'aider à développer le chapitre sur l'analyse de l'atténuation pour le RBA de Madagascar. Le résultat sera soumis dans le cadre de RBA de Madagascar à la CCNUCC.

2. Objectif de la consultation

L'objectif principal de la consultation est de contribuer à l'élaboration du RBA par la formation et l'encadrement des Experts nationaux sur la méthodologie d'analyse des études d'atténuation afin de définir et quantifier la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs considérés: Énergie, Transport, Agriculture, Foresterie et Autres Utilisation des Terres (AFAT), déchet et procédés industriels et Utilisation des produits (PUIP).

3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la consultation sont:

- Renforcer les capacités techniques de l'équipe nationale sur les mesures d'atténuation et leurs impacts ;
- Développer une approche globale de l'analyse des études d'atténuation au regard des sources et des puits de gaz à effet de serre ;
- Choisir des scénarios de prévisions de tendance pour les secteurs socio-économiques et productifs considérés ;



- Mettre à jour des scénarios de base d'atténuation jusqu'en 2050 pour réduire les émissions de GES (énergie, agriculture, foresterie, transport et déchets).
- Améliorer les propositions d'atténuation dans le cadre de la RBA afin de faciliter leur mise en œuvre.
- Décrire les mesures d'atténuation ou les groupes de mesures d'atténuation et leurs effets (nom, format tabulaire, nature de l'action, portée, objectifs quantitatifs, indicateurs de progrès, méthodologies et hypothèses associées ; objectifs et mesures réalisés ou proposés pour réaliser l'action).
- Evaluer les impacts et proposer les options d'atténuation y relatives ;
- Contribuer à l'élaboration du rapport sur les mesures d'atténuation.

4. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de la consultation se résument aux points suivants :

- Les capacités techniques de l'équipe nationale sur les mesures d'atténuation et leurs impacts sont Renforcées;
- Une approche globale de l'analyse des études d'atténuation au regard des sources et des puits de gaz à effet de serre est Développée ;
- Le choix des scénarios de prévisions de tendance pour les secteurs socio-économiques et productifs considérés est fait ;
- Des scénarios de base d'atténuation jusqu'en 2050 pour réduire les émissions de GES (Énergie, Transport, AFAT, déchet et PUIP) sont produits.
- Les propositions d'atténuation dans le cadre du RBA sur le changement climatique afin de faciliter leur mise en œuvre sont améliorées.
- Les mesures d'atténuation ou les groupes de mesures d'atténuation et leurs effets (nom, format tabulaire, nature de l'action, portée, objectifs quantitatifs, indicateurs de progrès, méthodologies et hypothèses associées ; objectifs et mesures réalisés ou proposés pour réaliser l'action) sont décrites
- Les impacts et proposition des options d'atténuation y relatives sont évalués;
- Le rapport sur les mesures d'atténuation est élaboré à travers la contribution de l'expert.
- La mise en place d'une banque de données actualisées et d'informations sur les options d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre des secteurs Énergie, Transport, AFAT, déchet et PUIP;
- Un document d'études d'atténuation pour les secteurs sus indiqués.

5. Principales taches

Sous la supervision du BNCCREDD+ et le Coordonnateur du Projet, le consultant assistera dès au démarrage des travaux, les Experts nationaux d'atténuation et s'occupera en particulier de la formation sur les méthodologies appropriées pour conduire ladite étude ; à ce titre, il sera notamment chargé de :

M

- Entreprendre une formation pour les experts nationaux sur les techniques d'analyse des options d'atténuation des émissions des GES, le développement des scénarios et la sélection des meilleures options d'atténuation en utilisant les méthodes et logiciels spécifiques ;
- En collaboration avec l'équipe qui a été sélectionné pour travailler sur d'analyse des options d'atténuation des émissions des GES, s'assurer que les données collectées sur les activités de différents secteurs sont de qualité fiable et excellente et que la collecte des données a suivi le contrôle de la qualité selon les lignes directrices du GIEC ;
- Superviser les experts dans l'analyse des données en utilisant les logiciels ou les méthodologies spécifiques identifiés pour l'évaluation des mesures d'atténuation des GES ;
- Guider les experts locaux dans le développement et la sélection des scénarios de base (Scénarios de référence ou scénarios d'affaire comme d'habitude) et les scénarios d'atténuation des émissions de GES
- Faire la revue des rapports provisoires et fournir aux experts des indications supplémentaires pour améliorer les rapports et le rapport compilé sur d'atténuation des émissions de GES ;
- Mener la revue du rapport final sur l'évaluation des mesures d'atténuation des émissions de GES et approuver le résumé qui sera utilisé comme chapitre d'atténuation des émissions de GES pour le rapport biennal actualisée ;

Note : Ces livrables et les attentes spécifiques seront élaborés plus en détail au moment de conclure le contrat.

6. Produits livrables

Sous réserve de vérification par le client pour la bonne qualité, l'équipe devra soumettre les livrables suivants :

- Le rapport de démarrage (inception report) : Ce rapport doit indiquer les détails sur l'approche méthodologique et le plan du travail détaillé pour atteindre les résultats escomptés;
- Le matériel de formation et les présentations power point seront délivré au moins une semaine avant la tenue de la formation ;
- Le rapport de l'atelier sera délivré au moins 2 semaines après la formation : Le rapport de l'atelier doit indiquer le résumé de matière abordé, le niveau de compréhension atteint par les participants, les recommandations et la revue du plan de travail ;
- Un rapport provisoire sur le suivi des experts nationaux et la revue/l'évaluation des rapports sectoriels provisoires des mesures d'atténuation des émissions de GES;
- Le rapport final sur le suivi des experts nationaux et la revue/l'évaluation des rapports finaux sectoriels des mesures d'atténuation des émissions de GES et sur la revue du chapitre sur l'évaluation des mesures d'atténuation pour le RBA.

7. Qualifications requises

Le chef d'équipe doit avoir les qualifications suivantes :

- Niveau minimum : avoir une équivalence de master II en Science de l'environnement ou diplôme des études Approfondies en environnement et science connexe;

- Avoir de bonnes connaissances sur la problématique, les principaux enjeux et les différents instruments de mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques;
- Avoir une expérience sur les mesures d'atténuation de GES (au moins 10 ans) pour les rapports de changement climatique relatif à UNFCCC;
- Avoir une bonne connaissance sur les aspects scientifiques, les incidences et les stratégies d'atténuation des changements climatiques ;
- Avoir une preuve/attestation pour une étude similaire ;
- Avoir de connaissances sur les problèmes liés aux variabilités climatiques notamment en Afrique
- Avoir de bonnes connaissances en matière d'analyse des études de mitigation et une bonne maîtrise des logiciels des scénarios d'atténuations tel que GACMO, LEAP, EXACT et autres ;
- Avoir une bonne aptitude à résumer et à exploiter de la documentation scientifique et technique ;
- Avoir une bonne aptitude à lire, écrire et parler Français et l'Anglais ;
- Avoir une bonne maîtrise de la micro- Informatique (logiciels pour WINDOWS : WORD, EXCEL, POWERPOINT, etc.) ;
- Avoir le sens de l'organisation et de la coordination d'un travail d'équipe ;
- Avoir au moins sept ans d'expérience professionnelle ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Avoir une connaissance d'utilisation du logiciel IPCC 2006 serait un atout.

Note : Ces livrables et les attentes spécifiques seront élaborés plus en détail au moment de conclure le contrat.

8. Durée de la consultance :

Durée de travail estimé à environ 6 mois au maximum

9. Documents de soumission

Les dossiers de candidatures sont composés :

- d'un (des) curriculum vitae décrivant ses (leur) diplômes et expériences
- d'une lettre de motivation
- d'un document comprenant la compréhension et l'interprétation du TDR
- d'une offre financière.

Les dossiers de candidatures rédigés **en langue française doivent être envoyés à l'adresse email : projetburmadagascar@gmail.com** ou déposés au bureau du BNCCREDD+ Nanisana avant le **18 Avril 2025**.

